

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/COMTD/IF/38  
17 septembre 1998

(98-3556)

---

Comité du commerce et du développement  
Cadre intégré pour l'assistance technique  
liée au commerce

Original: français

## EVALUATION DES BESOINS D'ASSISTANCE TECHNIQUE LIEE AU COMMERCE PRESENTEE PAR LA RWANDA

RÉPONSES INTÉGRÉES DE LA BANQUE MONDIALE, DU CCI, DE LA CNUCED,  
DU FMI, DE L'OMC, ET DU PNUD<sup>1</sup>

### RWANDA

---

<sup>1</sup> Publiées conformément aux dispositions du paragraphe 5(e) du Cadre intégré pour l'assistance techniques liée au commerce (WT/LDC/HL/1Rev.1).

**EVALUATION DES BESOINS D'ASSISTANCE TECHNIQUES LIEE AU  
COMMERCE PRESENTEE PAR LA RWANDA**

**A. POLITIQUE COMMERCIALE**

**(a) Quels sont les secteurs qui, à votre avis, ont un potentiel d'exportation inexploité ou sous-exploité?**

- Fruits, fleurs et légumes	Sous-exploité
- Extrait de pyrèthre	Inexploité
- Minerais: coltan	Sous-exploité
- Cuirs et peaux	Sous-exploité
- Textiles	Inexploité
- Tomates et les huiles de soja	Sous-exploité

En ce qui concerne le développement de ces produits, le MINICOM élabore actuellement un plan d'action pour la promotion des exportations.

**(b) Pourriez-vous définir le point de vue de votre pays concernant les raisons des changements qui ont pu intervenir dans la structure et l'orientation des courants d'échanges (exportations et importations)?**

Il n'y a pas eu de changements notables dans la structure des importations et des exportations. Pas de changements non plus dans la destination de nos exportations; par contre, il faut noter la montée en puissance de l'Ouganda, des Émirats arabes unis et de l'Afrique du Sud comme fournisseurs du Rwanda. Leurs parts dans nos importations sont passées respectivement de 0,22 pour cent, 0,95 pour cent et 0,38 pour cent en 1992 à 6,7 pour cent; 6,0 pour cent et 0,8 pour cent en 1996. Cela semble être dû à une meilleure connaissance de ces marchés par les opérateurs économiques rwandais.

**(c) Quels ont été tout récemment les objectifs de la politique commerciale, par rapport à ce qu'ils étaient il y a une vingtaine d'années?**

Les objectifs récents de la politique commerciale sont:

- la réduction du déficit extérieur courant par la promotion des exportations non traditionnelles. Parmi ces produits, on peut citer les fruits, fleurs et légumes, divers produits industriels (textiles, boissons, cuirs et peaux, minerais, etc.);
- la libéralisation de tout le secteur économique amorcée au début de l'année 1995 a permis la réalisation de plusieurs objectifs fixés dans le cadre de la politique commerciale par rapport aux années précédentes.

Concernant les exportations, des politiques sont menées pour diversifier les produits d'exportation et promouvoir les produits dits non traditionnels.

Nous citons notamment:

- suppression du monopole dans l'exportation des produits traditionnels;
- suppression de l'obligation de cession sur le marché des changes du produit en devises provenant des exportations, dans le but d'attirer au maximum des investisseurs dans le secteur d'exportation;
- suppression de la commission de 0,4 pour cent sur les fonds empruntés à l'extérieur pour les financements des exportations rwandaises excepté ceux perçus au moment du rapatriement des recettes d'exportation, dont la perception de cette commission est également en voie de suppression;
- allègement envisagé de certaines contraintes fiscales en faveur des investisseurs dans le domaine des exportations non traditionnelles, ainsi que la mise en place d'un fonds spécial pour garantir ou soutenir mutuellement les efforts déployés dans le but d'augmenter les recettes d'exportation.

Concernant les importations, la libéralisation est complète par la délégation aux banques commerciales du pouvoir de validation des DBI et des paiements.

- la diversification du secteur de production par le maintien d'une politique de libéralisation de l'économie traduite par le désengagement de l'Etat des activités productives et commerciales ainsi que l'aménagement d'un cadre légal et réglementaire incitatif pour le secteur privé;
- des travaux en cours portant sur la compétitivité par produit, la logistique de la production, du transport et de la commercialisation serviront à l'élaboration d'une nouvelle approche de développement des exportations. Un plan d'action qui en découlera permettra au MINICOM de concevoir des programmes de développement par filière.

Les secteurs tournés vers l'exportation et où le processus de désengagement de l'Etat est engagé sont les filières du café, du thé et des minerais.

Concernant le cadre légal, réglementaire et incitatif du secteur privé, on peut citer le code fiscal actuel, le tarif douanier qui a revu les DE sur les équipements et les matières premières.

Toute une série d'autres mesures incitatives sont prévues dans une loi portant création de l'office rwandais pour la promotion des investissements.

**(d) Quels sont les Ministères chargés des questions de politique commerciale, y compris l'élaboration, la mise en oeuvre, les moyens d'application et la surveillance? Comment se fait la coordination? Quels sont les rôles respectifs des Ministères compétents (en particulier pour ce qui est des politiques tarifaires et autres politiques touchant directement les exportations et les importations de marchandises et de services)?**

Plusieurs départements ministériels et organismes sont impliqués dans la conception et la mise en oeuvre de la politique commerciale:

- (1) le Ministère du commerce, de l'industrie et des coopératives: politique et stratégie dans le cadre global. En particulier, stratégie de promotion des exportations, politiques d'appui au développement du secteur privé;

- (2) le Ministère des finances et de la planification économique: tarif douanier, code des impôts, privatisation des entreprises publiques;
- (3) la Banque nationale du Rwanda (Banque centrale): la réglementation des changes (procédures d'importation et d'exportation de biens et services facteurs et non facteurs, gestion du marché des changes); la politique monétaire (taux d'intérêt, prix des services financiers); le contrôle des institutions financières.

**(e) Comment le secteur privé et les établissements universitaires sont-ils associés à l'élaboration et à la conduite de la politique commerciale?**

Le secteur privé est consulté dans l'élaboration des textes de loi et des règlements régissant le commerce: des projets de textes sont envoyés aux représentants du secteur privé pour commentaires; des séminaires/ateliers ou des séminaires de restitutions sont organisés à l'occasion de la sortie de rapports et de documents de politique ou de stratégie dans le domaine commercial.

Les structures du secteur privé régulièrement impliquées sont: la Chambre de commerce et d'industrie du Rwanda, l'Association des industriels du Rwanda, l'Association des exportateurs, etc.

La concertation entre toutes ces institutions est organisée à travers des réunions. A terme, une structure permanente de dialogue entre le secteur privé et le secteur public sera mise en place. Une étude y relative est en cours.

Les établissements universitaires participent parfois sous la forme de consultations/conseils.

**(f) Quelles sont les institutions de votre pays qui peuvent jouer un rôle dans la mise en oeuvre d'un projet lié au commerce au niveau local? Indiquez leurs rôles respectifs.**

- le Ministère du commerce, de l'industrie et des coopératives;
- le Ministère de la justice;
- la Chambre de commerce et d'industrie du Rwanda (CCIR);
- l'Association des industriels du Rwanda (AIR);
- l'Association des banques au Rwanda (ABR);
- la Banque rwandaise de développement (BRD);
- le Ministère des transports et des communications;
- le Projet de développement du secteur privé.

**(g) Quelles sont les principales lois et réglementations en matière de politique commerciale - à l'exportation et à l'importation? Veuillez donner une brève description de chacune.**

Lois ou règlement	Objet	Date de promulgation
- Loi no° 06/88	Organisation des sociétés commerciales	12 février 1988
- Loi no° 036/91	Registre du commerce	5 août 1991
- Loi no° 32/91 modifiant la Loi no° 43/90	Promotion des exportations	5 août 1991
- Loi no° 34/91	Organisation du commerce extérieur	5 août 1991
- Réglementation des changes	Organisation de l'exportation et de l'importation, gestion du marché des changes	mars 1995

**(h) Quels sont les principaux instruments de la politique commerciale - à l'exportation et à l'importation? Veuillez préciser (par exemple, pour les restrictions à l'importation, les questions pourraient être les suivantes: Quels sont les produits assujettis à des interdictions d'importer? Quels sont les produits assujettis à des restrictions quantitatives à l'importation? Quelles sont les prescriptions en matière de licences? etc.; Quel est le taux de droit le plus élevé actuellement en vigueur? Existe-t-il des droits d'accise, d'autres taxes "intérieures" dont le taux est différent pour les produits importés, ou pour des types de produits principalement importés?).**

Les principaux instruments sont: réglementation des changes, directives du Ministère du commerce, de l'industrie et des coopératives, tarif douanier.

Il n'existe pas de restrictions à l'importation. La réglementation des changes en vigueur a remplacé la licence d'importation par la déclaration bancaire d'importation.

L'importation de certains produits nécessite l'autorisation des départements ministériels concernés. Sauf sur autorisation du Ministre de la défense, les produits ci-après sont assujettis à l'interdiction d'importation:

- les munitions, les armes et les matériels de guerre;
- les explosifs et articles pyrotechniques.

Les produits pharmaceutiques, quant à eux, requièrent une autorisation préalable du Ministère de la santé pour leur importation.

Les prescriptions en matière de licences sont:

- pour souscrire une déclaration bancaire d'importation (DBI), il faut avoir un registre du commerce qui fait mention de la qualité d'importateur. Pour les importations occasionnelles, il faut avoir l'autorisation du Ministre qui a le commerce dans ses attributions;
- concernant la fiscalité et plus particulièrement le tarif douanier, les informations plus actualisées seront disponibles dès l'adoption du nouveau tarif;
- l'organisation de la protection sanitaire et phytosanitaire aux frontières est pratiquement inexistante;
- un service chargé de la propriété intellectuelle s'occupe également des normes industrielles;
- le Département du commerce extérieur délivre, en conformité avec les dispositions réglementaires en la matière, des certificats d'origine;
- avant tout embarquement des marchandises, les services de la douane effectuent une inspection portant beaucoup plus sur la classification du produit à exporter.

**(i) Si vous êtes Membre de l'OMC ou si vous avez engagé la procédure d'accession, quelles sont les dispositions prises par votre pays pour se conformer aux Accords de l'OMC?**

Le Rwanda a ratifié les Accords d'adhésion à l'OMC et compte ratifier rapidement l'Accord portant création de l'OMC. Il a pris l'engagement de respecter les obligations et disciplines générales telles que la transparence, l'intégration économique, l'accès aux marchés, etc.

**(j) Le cadre de l'OMC est-il familier:**

- **aux institutions gouvernementales et paragouvernementales?**
- **au secteur privé?**

Les institutions gouvernementales et paragouvernementales rwandaises connaissent relativement l'OMC et son prédécesseur le GATT, ainsi que les diverses négociations qui ont eu lieu dans le cadre du Cycle d'Uruguay. Il en est de même du secteur privé. Une diffusion large de l'information sur le cadre de l'OMC est souhaitable.

**(k) De quelle assistance technique avez-vous besoin pour pouvoir vous conformer aux Accords de l'OMC?**

- Mise en place d'un centre de coordination des activités de l'OMC au Rwanda. Ce centre aura pour rôle de collecter et de diffuser les informations sur l'OMC, sur les opportunités de marchés d'exportation, sur les sources d'approvisionnement. Bref, il est perçu comme un centre de collecte et de traitement de l'information sur le commerce extérieur. Il sera sous la supervision du ministère ayant le commerce dans ses attributions;
- organisation et financement de séminaires de sensibilisation sur les Accords de l'OMC à l'intention des cadres de l'Administration et des opérateurs économiques;
- introduction de technologies modernes et expertise financière de pointe pour développer des marchés financiers efficaces.

**(l) Dans quels domaines spécifiques des Accords de l'OMC avez-vous besoin d'une assistance technique (par exemple accès aux marchés, agriculture, règles (pratiques antidumping, subventions, licences d'importation, règles d'origine, sauvegardes, etc.), OTC et SPS, services, ADPIC)?**

- Utilisation des systèmes OTC et SPS.
- Autres domaines d'assistance:
  - accès aux marchés d'exportation par les études de marchés par filière de produit;
  - domaine du contrôle phytosanitaire et de protection sanitaire;
  - règles antidumping.

**(m) Comment évaluez-vous vos capacités actuelles en matière d'analyse commerciale et de négociations, tant multilatérales que bilatérales, dans des domaines déjà couverts par les Accords de l'OMC et dans d'autres domaines liés au commerce, par exemple la politique de concurrence et le commerce et l'environnement?**

Ces capacités sont encore faibles. Mais il existe un potentiel qui pourrait être exploité avec l'appui de l'OMC. Quelques cadres du Ministère du commerce, de l'industrie et des coopératives ont suivi les cours de politique commerciale de l'OMC.

Afin de renforcer les capacités de négociation du pays, les cadres nationaux pourront participer aux cours qu'organisera l'OMC en 1998 et 1999 à l'intention de PMA francophones.

**B. OBSTACLES A L'EXPANSION DU COMMERCE**

Les obstacles au commerce, y compris les problèmes sur les marchés d'exportation, l'infrastructure, les capacités humaines, les blocages institutionnels, les problèmes de financement du

commerce et les lacunes en matière d'information commerciale, peuvent empêcher un PMA de tirer pleinement parti des possibilités commerciales.

Contraintes au plan de l'offre, y compris les blocages institutionnels

**(a) Quels sont les principaux éléments qui bloquent le développement d'une capacité soutenue d'exportation de marchandises et de services (par exemple facilitation du passage en douane, taux de fret, gestion de la qualité, élimination des procédures juridiques et administratives compliquées, manque de personnel qualifié, accès aux facteurs de production importés à des prix internationaux, ou insuffisance des services de télécommunication ou de transport, des installations portuaires, etc.)?**

- **Les pays sans littoral peuvent être confrontés à des problèmes additionnels, par exemple s'ils doivent utiliser pour exporter leurs produits des systèmes de transport et des services portuaires coûteux ou peu fiables. Si tel est le cas pour votre pays, veuillez indiquer quels sont ces problèmes. De quel type d'assistance technique auriez-vous besoin pour les régler?**

Éléments principaux bloquant le développement d'une capacité soutenue d'exportation de biens et de services:

- la situation d'enclavement du Rwanda et son éloignement des principaux ports maritimes du continent qui entraînent des coûts élevés des facteurs de production pour les entreprises (le coût du transport, les frais de transit et d'entreposage élèvent le prix des matières premières, du carburant et des produits semi-finis ou finis à exporter);
- le coût élevé des services publics comme l'électricité, l'eau et les télécommunications. En général, mauvais état des infrastructures;
- le retard de compétitivité accumulé par rapport aux pays de la sous-région du fait du biais important de la politique commerciale passée vers l'import-substitution;
- la faiblesse de l'investissement direct étranger dans les activités d'exportation non traditionnelles; manque de professionnels de l'exportation.

**(b) Y a-t-il des blocages institutionnels susceptibles de nuire à la bonne marche des politiques commerciales de votre pays? Veuillez donner des détails. Par exemple, quels sont les problèmes signalés par les différents acteurs, à savoir les exportateurs, les producteurs, les fournisseurs de services (banques, compagnies d'assurance, services de contrôle de la qualité, transporteurs, etc.), les associations professionnelles et les ministères? Ces problèmes paraissent-ils se poser principalement dans les domaines suivants:**

- (i) ressources humaines**
- (ii) gestion de l'institution**
- (iii) ressources financières et matérielles**
- (iv) communication**
- coût élevé du crédit dû à la faible pression concurrentielle au sein du système bancaire. Toutefois on peut relever les mutations suivantes dans le système bancaire.

Encadrement du crédit

Suite à la politique du libéralisme économique que poursuit actuellement notre pays depuis un certain temps, le crédit à l'économie n'a pas été épargné et ceci a entraîné la suppression de toutes les instructions sur l'encadrement du crédit.

Taux d'intérêt

Les taux d'intérêt sont actuellement complètement libéralisés, les banques sont libres de fixer leurs taux d'intérêt (créditeurs et débiteurs). Il y a lieu de signaler que le taux d'intérêt débiteur moyen enregistre une tendance à la baisse (18,51 pour cent en mars 1997 contre 16,22 pour cent en décembre 1997) à cause de la diminution du taux du marché interbancaire et celui du marché monétaire. En matière de financement de l'investissement à long terme, les investisseurs peuvent obtenir des crédits à des conditions de faveur en recourant à la ligne de crédit IDA ou aux lignes de crédit de la Banque rwandaise de développement.

Obsolescence du système bancaire

Le système bancaire rwandais s'adapte de plus en plus au système bancaire moderne via l'utilisation des instruments modernes de la gestion prudentielle et ceci est illustré par l'instauration de l'Instrument n° 10/96 du 24 décembre 1996 relative à la couverture des risques et au suivi des engagements.

- Inadéquation des produits financiers existants au regard des besoins du secteur d'exportation; manque de ressources longues dans les banques.
- Absence d'un fonds de garantie efficace favorisant l'émergence d'entrepreneurs dynamiques.
- Manque de qualifications en gestion.
- Existence de législations inappropriées et retard dans la mise en place d'un cadre incitatif à l'exportation.
- Absence d'un système de communication efficient.

**(c) Quels sont les principaux éléments qui bloquent la diversification des exportations?**

Principaux éléments bloquant la diversification des exportations:

- le caractère peu complémentaire des investissements de la sous-région et les pratiques protectionnistes de certains partenaires commerciaux;
- absence d'un véritable entrepreneuriat privé et de mécanismes de disponibilité du capital-risque;
- absence d'une exploration poussée sur les possibilités de production et les ressources disponibles;
- difficultés d'accès aux marchés extérieurs: manque d'informations régulières et à jour sur les opportunités d'affaires, manque de personnel qualifié, manque d'incitations;
- faible compétitivité des produits manufacturés rwandais par rapport à ceux de la sous-région;



- coût de transport élevé pour les produits périssables comme les légumes et les fleurs.

**(d) Si l'investissement dans la production de marchandises et de services est insuffisant, quelles en sont les principales raisons? Veuillez préciser (par exemple contraintes structurelles, difficultés pour attirer l'investissement étranger, développement limité des entreprises, financement, manque de techniques appropriées, etc.).**

Principales raisons de l'insuffisance de l'investissement dans la production des marchandises et des services:

- raison d'origine structurelle comme l'exiguïté du marché intérieur et le mauvais état des infrastructures de base;
- manque d'esprit d'entreprise et de personnel qualifié pour la gestion des projets;
- insuffisances dans les politiques d'attrait de l'investissement étranger;
- mauvais encadrement des PME/PMI;
- lois et règlements inadaptés, tracasseries administratives.

**(e) Existe-t-il une politique nationale visant à encourager les possibilités d'investissement lié à l'exportation? Veuillez préciser. Quelles sont les dispositions prises pour examiner, élaborer et négocier les arrangements contractuels avec les investisseurs étrangers?**

Politique nationale visant à encourager les possibilités d'investissement lié à l'exportation:

- le Rwanda a entrepris d'identifier les secteurs-clés et les biens à fort potentiel d'exportation, afin de pouvoir mettre en place les conditions nécessaires pour conférer au pays un avantage comparatif dans ces biens et secteurs;
- poursuite de la rationalisation et de la privatisation des entreprises publiques;
- encourager la création de joint-ventures avec les investisseurs étrangers;
- amélioration de la compétitivité du secteur marchand par la réduction du biais anti-exportations grâce à la réduction de la protection effective (rationalisation et abaissement des tarifs douaniers, élimination des barrières non tarifaires, poursuite des objectifs fixés par l'Initiative transfrontières de n'avoir que trois taux de droits d'entrée à l'horizon 1999);
- projet de création d'une zone franche toujours actuel;
- projet de création d'un "guichet unique" pour les investisseurs reconnus comme prioritaires.

**(f) Quels sont les principaux obstacles au transfert, au développement et à l'acquisition de technologies? Existe-t-il une politique/stratégie nationale dans ce domaine? Veuillez préciser.**

Principaux obstacles au transfert, au développement et à l'acquisition de technologies:

- absence d'une politique nationale en matière de recherche-développement;
- absence d'un cadre de coopération entre les entreprises et les instituts d'enseignement;

- faible attrait du Rwanda comme destination de l'investissement étranger dans la sous-région;
- coût élevé de l'acquisition des technologies.

Le Rwanda n'a pas encore élaboré une stratégie en ce domaine.

**(g) Quels sont vos besoins d'assistance, technique ou autre, pour atténuer les contraintes au plan de l'offre?**

Besoins d'assistance pour atténuer les contraintes au plan de l'offre:

- réalisation d'études stratégiques sectorielles de l'industrie et des services débouchant sur des idées de projets exécutables;
- mise en place d'un programme national de recherche-développement et renforcement/réhabilitation des institutions de recherche existantes;
- conception et mise en place d'un programme de formation et d'information destiné aux entreprises; formation spécifique au métier d'entrepreneur. Mise en place de mécanismes particuliers destinés à susciter l'esprit d'entreprise;
- appui financier pour aider les entreprises à participer aux foires/expositions et rencontres commerciales internationales;
- identification des possibilités de joint-ventures et contacts avec les investisseurs étrangers.

Promotion des échanges commerciaux et services de soutien

La promotion des échanges commerciaux comprend un ensemble intégré de services techniques et financiers destinés à renforcer la compétitivité globale des entreprises et à faciliter ainsi leur accès et leur participation accrue au commerce international.

**(h) Vos entreprises, petites et moyennes en particulier, ont-elles des difficultés à développer leurs exportations? Quels sont leurs problèmes dans les principaux secteurs d'exportation?**

Problèmes rencontrés par les entreprises pour développer leurs exportations:

- Thé:
  - manque de travailleurs qualifiés en milieu rural;
  - conditions de vente f.o.b. port de sortie non favorables à l'exportateur;
  - pièces de rechange pour l'industrie taxées entre 40 et 60 pour cent.
- Café:
  - déficience de la logistique de distribution qui affecte la qualité et la quantité de manière négative;
  - manque d'organisation des exportateurs de café en vue de partager les coûts et les gains de marketing, la logistique de transport, etc.;
  - technologie d'usinage qui reste à désirer.

- Fruits, fleurs et légumes:
  - standards sanitaires et phytosanitaires stricts;
  - techniques du *just-in-time* pour la production, l'exportation et le transport difficiles à réaliser;
  - besoins d'investissements importants.
- Pyrèthre:
  - difficultés de réhabilitation de l'unité existante (OPYRWA).
- Minerais:
  - règlements miniers dépassés;
  - mauvaise organisation au niveau des artisans;
  - situation financière critique de l'unité publique REDEMI;
  - manque d'investissements.
- Produits manufacturés:
  - faible compétitivité (prix et qualité) et produits concurrents avec ceux des pays voisins;
  - absence de prospection des marchés étrangers.
- Cuirs et peaux:
  - coûts de transport élevés jusqu'à Mombasa;
  - investissements identiques dans la sous-région.
- Textiles:
  - coût élevé de l'énergie (environ 20 pour cent des coûts de production);
  - coûts du travail et des matières premières plus élevés que ceux des pays voisins;
  - charges financières et droits d'entrée sur les inputs plus élevés que ceux des pays voisins.

**(i) Quels sont les problèmes que rencontrent vos entreprises lorsqu'elles veulent obtenir des informations fiables et actualisées sur les possibilités d'exportation/importation?**

Difficultés des entreprises à obtenir des informations fiables et actualisées sur les possibilités d'exportation/importation:

- ignorance des sources d'information et manque de qualifications pour l'exploitation de l'information;
- faible taux d'utilisation des technologies modernes de l'information;

**(j) Vos entreprises peuvent-elles offrir aux acheteurs étrangers des produits dont la conception, la qualité et le conditionnement sont acceptables au plan international? Dans la négative, quels sont les problèmes qui se posent?**

Problèmes de conception, de qualité et de conditionnement des produits:

- manque d'organisation du contrôle de la qualité et manque de qualifications en matière de normalisation et de standardisation;
- insuffisances des unités locales de production d'emballages (qualité, diversité).

**(k) A quels problèmes, autres que ceux qui concernent la politique commerciale, pensez-vous être confronté si vous envisagez de développer vos exportations de services (par exemple logiciels, tourisme)?**

Problèmes relatifs à l'exportation de services:

- retard accumulé dans la formation en informatique;
- insuffisance de produits touristiques attrayants et mauvais aménagement des sites existants;
- secteur des transports internationaux peu développé (problème de faille, manque d'incitations, problèmes structurels de l'économie rwandaise).

**(l) Quels sont les problèmes techniques/professionnels rencontrés par les institutions de soutien aux échanges (par exemple le conseil de promotion des échanges commerciaux, la chambre de commerce, l'association des exportateurs, etc.) de votre pays pour fournir leurs services à des entreprises d'exportation/importation?**

Problèmes techniques/professionnels rencontrés par les institutions de soutien aux échanges:

- peu de dynamisme des institutions existantes de soutien aux échanges;
- manque de moyens matériels et humains suffisants;
- lenteur dans la restructuration de la Chambre de commerce et d'industrie du Rwanda.

**(m) Quels problèmes et quels inconvénients les entreprises rencontrent-elles dans leurs achats internationaux et la gestion de leurs stocks?**

- Manque d'expertise dans la gestion des stocks;
- délais d'approvisionnement longs et aléatoires obligeant à la constitution de stocks importants et donc coûteux;
- risque de change.

**(n) Quels sont les disponibilités et arrangements actuels en matière de facilités de financement des échanges (par exemple garanties de crédit à l'exportation, etc.)? Des carences ont-elles été signalées dans ce domaine?**

Disponibilités et arrangements actuels en matière de facilités de financement des échanges:

- le financement à l'importation est assez courant (crédit documentaire essentiellement);
- les crédits à l'exportation bénéficient de facilités de refinancement auprès de la Banque nationale du Rwanda au taux d'intervention de la Banque (inférieur aux taux du marché monétaire).

**(o) Quels sont les principaux problèmes qui se posent pour améliorer les qualifications du personnel chargé de la gestion des exportations/importations dans vos entreprises commerciales? Existe-t-il des programmes de formation dans votre pays? Quelles sont les carences?**

Problèmes qui se posent pour l'amélioration des qualifications du personnel chargé de la gestion des exportations/importations:

- absence de centres nationaux de formation spécialisée/cherté de la formation à l'étranger;
- faible niveau d'éducation du personnel.

Il n'existe pas de programmes de formation en la matière au Rwanda.

**p) Votre service de représentation commerciale réussit-il à promouvoir activement votre commerce? Quelles sont les insuffisances?**

Il n'existe pas de service de représentation commerciale au Rwanda. Les questions relatives au commerce international sont traitées par les représentations diplomatiques et consulaires là où elles existent.

**q) Veuillez décrire brièvement vos besoins d'assistance technique en matière de promotion des échanges commerciaux et de services de soutien.**

Besoins d'assistance technique en matière de promotion des échanges commerciaux et de services de soutien:

- préparation et financement de la promotion du produit "Rwanda";
- soutien matériel et en formation pour les structures d'appui et de promotion du commerce;
- mise en place d'une structure nationale de contrôle de la qualité.

#### Accès aux marchés

**(r) Quels sont vos principaux problèmes d'accès aux marchés?**

- Offre d'exportation peu diversifiée;
- non-compétitivité des produits manufacturés;
- mauvais conditionnement et emballage des produits rwandais;
- méconnaissance des marchés;
- mesures protectionnistes de la part de partenaires commerciaux;
- barrières non tarifaires érigées par les partenaires commerciaux (obstacles techniques divers, exigences en matière de qualité).

**(s) Quels problèmes ou obstacles spécifiques gênent le plus vos exportateurs, et dans quels Pays les rencontrent-ils?**

Arrangements commerciaux régionaux et sous-régionaux:

- la Communauté économique des pays des Grands Lacs regroupant le Rwanda, le Burundi et la RDC (CEPGL);
- l'organisation du Bassin de la Kagera (OBK): Rwanda, Ouganda, Tanzanie, Burundi;
- la Communauté économique des États de l'Afrique centrale regroupant les pays de la zone CFA-Centre plus les pays de la CEPGL (CEEAC);
- le Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA);
- l'Initiative transfrontières (initiative d'intégration régionale dont l'objectif est le désarmement tarifaire et la suppression des barrières non tarifaires au commerce des biens et des services).

A l'exception de la COMESA dont les accords de compensation et de paiements ont permis un accroissement notable des échanges entre le Rwanda et les pays de la région, les autres arrangements n'ont pas donné matière à satisfaction, notamment en matière d'investissements complémentaires et de liberté de circulation des personnes et des biens.

A noter toutefois la création d'institutions de développement comme la BDEGL (Banque de développement des États des Grands Lacs qui a participé en consortium au financement de quelques projets au Rwanda), l'EGL (Électricité des Grands Lacs), etc.

**(t) Arrangements commerciaux régionaux et sous-régionaux: veuillez indiquer les arrangements auxquels votre pays participe. Êtes-vous satisfait de la façon dont ils fonctionnent? Veuillez signaler les problèmes inhérents à chacun d'eux. Avez-vous des suggestions à faire sur la façon de régler ces problèmes?**

Problèmes rencontrés pour utiliser les systèmes de préférences existant en matière d'accès aux marchés tels que le SGP et le SGPC:

- méconnaissance absolue de ces systèmes.

**(u) Avez-vous des problèmes pour utiliser les systèmes de préférences existant en matière d'accès aux marchés, par exemple le SGP, le SGPC? Veuillez indiquer la nature des problèmes inhérents à chacun d'eux.**

Besoins d'assistance technique en matière d'accès aux marchés:

- techniques de prospection et de conquête des marchés extérieurs;
- organisation et financement de séminaires sur le marketing à l'exportation et sur la préparation des foires et expositions commerciales;
- formation dans les systèmes de préférences en matière d'accès aux marchés SGP et SGPC.

### C. ASSISTANCE TECHNIQUE

L'assistance technique est normalement offerte aux pays en développement et aux pays les moins avancés pour constituer ou renforcer leurs capacités humaines et institutionnelles, leur fournir des renseignements commerciaux et un soutien juridique lié au commerce, et améliorer leur capacité d'offre afin qu'ils puissent jouer un rôle plus actif dans le domaine des échanges multilatéraux.

**(a) Dans la mesure où ce type de renseignements est facilement disponible, pouvez-vous indiquer brièvement quelle assistance liée au commerce vous avez reçue au cours des cinq dernières années de sources bilatérales et multilatérales et quels projets/programmes sont actuellement envisagés dans ce domaine?**

Assistance technique liée au commerce reçue au cours des cinq dernières années de sources bilatérales et multilatérales:

- financement de la participation de deux cadres rwandais à l'Atelier sur l'accès aux marchés organisé par l'OMC à Abidjan (13-19 juillet 1997);
- financement du projet "promotion des exportations" par le PNUD en 1993 (exécution par le CCI-CNUCED/GATT);
- actuellement le volet promotion des exportations est inclus dans le projet de développement du secteur privé financé par la Banque mondiale (IDA 5421 - -RW).

**(b) Veuillez résumer vos besoins d'assistance technique et autres en vous inspirant de la présente liste de questions. Veuillez les classer par ordre de priorité.**

Pour tirer tous les avantages du système commercial multilatéral régi par les Accords de l'OMC, le Rwanda a besoin d'une assistance technique dans les domaines suivants:

- (1) étude et exécution d'un programme de formation des cadres des ministères et organismes ayant les matières commerciales dans leurs attributions, dans les domaines de l'analyse et de la négociation commerciale, la mise en oeuvre des Accords de l'OMC, les nouveaux outils technologiques de l'information;
- (2) étude et exécution d'un programme d'assistance matérielle et de formation destiné aux structures d'appui au secteur privé et des organismes de promotion du commerce comme la Chambre de commerce et d'industrie, l'Association des exportateurs, l'Association des industriels du Rwanda, le "Guichet unique" en création, etc.;
- (3) études stratégiques sectorielles de l'industrie (autre que l'agro-industrie) et des services destinées à produire un inventaire relativement exhaustif des possibilités de production filière par filière;
- (4) conception et financement d'un programme de formation et d'information destiné aux entreprises (métier d'entrepreneur, esprit d'entreprise);
- (5) techniques de prospection et de conquête des marchés extérieurs; formation dans les systèmes SGP et SGPC;
- (6) mise en place d'un programme national de recherche-développement et renforcement des institutions de recherche existantes;

- (7) organisation et financement de séminaires sur le marketing à l'exportation et appui à la participation à des foires et expositions commerciales;
- (8) préparation et financement de la promotion du produit "Rwanda" auprès des milieux investisseurs internationaux;
- (9) mise en place d'une structure nationale de contrôle de la qualité;
- (10) identification et promotion des possibilités de joint-ventures avec les investisseurs étrangers.

**(c) Si vous considérez les renseignements que vous avez pu fournir jusqu'ici en réponse aux questions figurant dans la présente liste, quels types de renseignements vous paraissent manquer encore ou pouvoir être affinés? Auriez-vous besoin d'une assistance technique pour fournir les renseignements manquants?**

Le Rwanda dispose d'une capacité technologique très limitée. Seul un petit nombre de personnes est à même d'exploiter les nouveaux outils de l'information/communication comme les CD-ROM et Internet. Une formation spécialisée en la matière est de plus en plus indispensable.



**REPONSES INTEGREES DE LA BANQUE MONDIALE, DU CCI,  
DE LA CNUCED, DU FMI, DE L'OMC ET DU PNUD**

RWANDA

Besoins d'assistance technique identifiés dans le questionnaire	Organisation	Réponse
<p>En réponse à la question A(k):</p> <p><u>Assistance technique pour se conformer aux Accords de l'OMC</u></p>		
	FMI	<p>Le FMI fournit déjà une assistance technique en matière de politique fiscale. Le Rwanda s'apprête à adhérer à l'Initiative transfrontières régionale. Dans le cadre de la prochaine FASR, ce processus se déroulera en deux étapes, qui seront menées à bien pendant les trois ans que durera la FASR. Au cours de la première étape, et avec le soutien du Fonds, certains droits de douane seront abaissés sous réserve de restrictions budgétaires. Une aide supplémentaire a été demandée pour une phase de suivi de la réforme.</p>
	PNUD	<p>Dans le cadre du programme RAF/96/001 des séminaires sur les accords de l'OMC seront organisés dans la région auxquels des participants rwandais seront invités.</p>
<p>Mise en place d'un centre de coordination des activités de l'OMC au Rwanda. Ce centre aura pour rôle de collecter et diffuser les informations sur l'OMC, sur les opportunités de marchés d'exportation, sur les sources d'approvisionnement. Bref, il est perçu comme un centre de collecte et de traitement de l'information sur le commerce extérieur. Il sera sous la supervision du Ministère ayant le commerce dans ses attributions.</p>		

Besoins d'assistance technique identifiés dans le questionnaire	Organisation	Réponse
<p>Question A(k) (suite):</p> <p>Organisation et financement de séminaires de sensibilisation sur les Accords de l'OMC à l'intention des cadres de l'Administration et des opérateurs économiques.</p>	OMC	Un séminaire a été organisé en Janvier 1998. Des participants du Rwanda seront invités aux séminaires régionaux et aux stages de politique commerciale de courte durées organisés par l'OMC à l'intention des Pays les moins avancés francophones en 1998 et 1999.
<p>Introduction de technologies modernes et expertise financière de pointe pour développer des marchés financiers efficaces.</p>	OMC	Voir C(d).
	Banque Mondiale	La composante Assistance technique du Projet de relance d'urgence du secteur bancaire fournira une assistance technique afin de renforcer les institutions financières et d'améliorer la supervision du secteur bancaire. L'étude faite par la Banque sur les performances du secteur financier correspond à ce besoin.

Besoins d'assistance technique identifiés dans le questionnaire	Organisation	Réponse
En réponse à la question A(1): <u>Assistance technique dans les domaines spécifiques des Accords de l'OMC</u>		
Utilisation des systèmes OTC et SPS	OMC	Des participants du Rwanda seront invités aux séminaires régionaux et aux stages de politique commerciale de courte durée organisés par l'OMC à l'intention des Pays les moins avancés francophones en 1998 et 1999.
Autres domaines d'assistance:		
- Accès aux marchés d'exportation par les études de marchés par filière de produit.	CCI	Le CCI mettra à la disposition du gouvernement des études de marchés sélectionnées.
	Banque Mondiale	Le projet de développement du secteur privé inclus une étude et un séminaire sur les obstacles aux exportations. Une autre étude sera faite par la Banque sur la compétitivité du Rwanda sur les marchés régionaux et internationaux.
- Domaine du contrôle phytosanitaire et de protection sanitaire	CCI	Le CCI mettra à la disposition des parties concernées la documentation pertinente.
- Règles antidumping	OMC	Des participants du Rwanda seront invités aux séminaires régionaux et aux stages de politique commerciale de courte durée organisés par l'OMC à l'intention des Pays les moins avancés francophones en 1998 et 1999.

Besoins d'assistance technique identifiés dans le questionnaire	Organisation	Réponse
<p>En réponse à la question A(m):</p> <p><u>Évaluation des capacités d'analyses commerciales et de négociations</u></p>		
<p>Ces capacités sont encore faibles. Mais il existe un potentiel qui pourrait être exploité avec l'appui de l'OMC. Quelques cadres du Ministère du Commerce, de l'Industrie et des Coopératives ont suivi les cours de politique commerciale de l'OMC. Afin de renforcer les capacités de négociation du pays, les cadres nationaux pourront participer aux cours qu'organisera l'OMC en 1998 et 1999 à l'intention de PMA francophones.</p>	FMI	<p>Le FMI fournit déjà une assistance technique en matière de politique fiscale. Le Rwanda s'apprête à adhérer à l'Initiative transfrontières régionale. Dans le cadre de la prochaine FASR, ce processus se déroulera en deux étapes qui seront menées à bien pendant les trois ans que durera la FASR. Au cours de la première étape, et avec le soutien du Fonds, certains droits de douane seront abaissés sous réserve de restrictions budgétaires. Une aide supplémentaire a été demandée pour une phase de suivi de la réforme. En outre, une assistance technique devrait être fournie pendant l'exercice 1999 afin d'améliorer les statistiques relatives à la balance des paiements.</p>
	OMC	<p>Des officiels rwandais seront invité à participer aux stages de politique commerciale de courte durée qu'organisera l'OMC en 1998 et 1999 à l'intention de PMA francophones.</p>
	CNUCED/PNUD	<p>Possibilité de participer à des séminaires sous-régionaux sur les négociations commerciales.* Ceci se fera dans le cadre du programme RAF/96/001.</p>

---

\*Financement à demander.

Besoins d'assistance technique identifiés dans le questionnaire	Organisation	Réponse
En réponse à la question B(g): <u>Besoins d'assistance technique pour atténuer les contraintes au plan de l'offre</u>	CNUCED	<i>La CNUCED sera prête à apporter son concours dans le domaine de transport et de transit si le gouvernement le souhaite.*</i>
Réalisation d'études stratégiques sectorielles de l'industrie et des services débouchant sur des idées de projets exécutables.	CNUCED	Une étude sur les services pourrait être entreprise dans le cadre du programme CAPAS.*
	CCI/ CNUCED/ PNUD	A travers le projet RAF/96/001, le PNUD pourrait aider le Gouvernement du Rwanda à adresser une partie de cette requête.
Mise en place d'un programme national de recherche - développement et renforcement/réhabilitation des institutions de recherche existantes.		
Conception et mise en place d'un programme de formation et d'information destiné aux entreprises; formation spécifique au métier d'entrepreneur. Mise en place de mécanismes particuliers destinés à susciter l'esprit d'entreprise.	CNUCED	Le programme EMPRETEC pourrait répondre à ce besoin.*
Appui financier pour aider les entreprises à participer aux foires/expositions et rencontres commerciales internationales.		
Identification des possibilités de joint-ventures et contrats avec les investisseurs étrangers.	FMI	Le Fonds donne de nombreux avis concernant le projet de code de l'investissement qui traite de manière approfondie de l'imposition des marchandises faisant l'objet d'échanges internationaux.

---

\*Financement à demander.

Besoins d'assistance technique identifiés dans le questionnaire	Organisation	Réponse
<p>En réponse à la question B(q):</p> <p><u>Besoins d'assistance technique en matière de promotion des échanges commerciaux et de services des soutiens</u></p>		
Préparation en financement de la promotion du produit "Rwanda".		
Soutien matériel et en formation pour les structures d'appui et de promotion du commerce.	CCI/ PNUD	Le renforcement des structures d'appui et de promotion du commerce extérieur est envisagé dans le cadre des projets en cours COMESA et "Expansion régionale du commerce en Afrique". Des activités visant en particulier la formation des cadres concernés, le renforcement du réseau d'information commercial et la capacité des entreprises dans le commerce régional seront exécutées en 1998-1999.*
Mise en place d'une structure nationale de contrôle de la qualité.	CCI	Le CCI entamera des discussions avec le gouvernement sur la possibilité de mettre en place une structure nationale pour le contrôle de la qualité.*

---

\*Financement à demander.

Besoins d'assistance technique identifiés dans le questionnaire	Organisation	Réponse
En réponse à la question B(v):  Besoins d'assistance technique en matière d'accès aux marchés	Banque Mondiale	Voir A(l).
Techniques de prospection et de conquête des marchés extérieurs.		
Organisation et financement de séminaires sur le marketing à l'exportation et sur la préparation des foires et expositions commerciales.	CCI/ PNUD	Voir B(q).
Formation dans les systèmes de préférences en matière d'accès aux marchés SGP et SGPC.	CNUCED	Une mission de formation en matière de SGP peut avoir lieu.*
	CCI/ CNUCED/ PNUD	A travers le projet RAF/96/001, le PNUD pourrait aider le Gouvernement du Rwanda à adresser une partie de cette requête. En particulier, il est prévu d'organiser des séminaires sous-régionaux sur ce thème auxquels pourront participer deux ou trois cadres Rwandais.

---

\*Financement à demander.

Besoins d'assistance technique identifiés dans le questionnaire	Organisation	Réponse
<p>En réponse à la question C(b):</p> <p>Résumé des besoins d'assistance technique par ordre de priorité</p>		
<p>Pour tirer tous les avantages du système commerciale multilatéral régi par les Accords de l'OMC, le Rwanda a besoin d'une assistance technique dans les domaines suivants:</p>		
<p>1. Étude et exécution d'un programme de formation des cadres des ministères et organismes ayant les matières commerciales dans leurs attributions, dans les domaines de l'analyse et de la négociation commerciale, la mise en oeuvre des accords de l'OMC, les nouveaux outils technologiques de l'information.</p>	OMC	Voir A(l) et A(m).
	CCI/ CNUCED/ PNUD	Voir A(m).
<p>2. Étude et exécution d'un programme d'assistance matérielle et de formation destiné aux structures d'appui au secteur privé et des organismes de promotion du commerce comme la Chambre de Commerce et d'Industrie, l'Association des Exportateurs, l'Association des Industriels du Rwanda, le "Guichet Unique" en création etc.</p>	CCI	Voir B(q).



Besoins d'assistance technique identifiés dans le questionnaire	Organisation	Réponse
Question C(b) (suite):	Banque Mondiale	<p>Le Projet d'appui au secteur privé mis en œuvre par le Ministère du commerce a été approuvé en 1993 mais les opérations ont démarré en 1995. Il sert à financer ce qui suit:</p> <p>une ligne de crédit pour des prêts à moyen ou à long terme au secteur privé; l'établissement d'un fonds de soutien du secteur privé destiné à assurer un financement jumelé pour l'assistance technique fournie aux établissements privés;</p> <p>une assistance technique pour la privatisation de la Chambre de commerce, le renforcement des autres institutions du secteur privé et l'intensification du dialogue public/privé sur les questions relatives à la politique de développement;</p> <p>l'établissement de l'Agence rwandaise de l'investissement, qui aura pour tâche de stimuler l'investissement, le développement des entreprises et les exportations.</p> <p>Le projet prendra fin en 1999 et il est prévu qu'un autre projet prenne la suite.</p>
3. Études stratégiques sectorielles de l'industrie (autre que l'agro-industrie) et des services destinées à produire un inventaire relativement exhaustif des possibilités de production filière par filière.	CNUCED	Voir B(g). CAPAS
	Banque Mondiale	La Banque exécute des projets visant à soutenir l'élaboration de stratégies dans les secteurs de l'agriculture, des transports, de l'énergie, et de la distribution d'eau et des services d'assainissement.
4. Conception et financement d'un programme de formation et d'information destiné aux entreprises (métier d'entrepreneur, esprit d'entreprise).	CNUCED	Voir B(g). EMPRETEC

Besoins d'assistance technique identifiés dans le questionnaire	Organisation	Réponse
Question C(b) (suite):		
5. Techniques de prospection et de conquête des marchés extérieurs; formation dans les systèmes SGP et SGPC.	CNUCED	Voir B(v).
6. Mise en place d'un programme national de recherche – développement et renforcement des institutions de recherche existantes.		
7. Organisation et financement de séminaires sur le marketing à l'exportation et appui à la participation à des foires et expositions commerciales.	CCI	Voir B(q).
8. Préparation et financement de la promotion du produit "Rwanda" auprès des milieux investisseurs internationaux.		
9. Mise en place d'une structure nationale de contrôle de la qualité.	CCI	Voir B(q).
10. Identification et promotion des possibilités de joint-ventures avec les investisseurs étrangers.		

Besoins d'assistance technique identifiés dans le questionnaire	Organisation	Réponse
En réponse à la question C(d):  Capacité technologique et ressources humaines nécessaires pour utiliser les nouveaux outils des technologies de l'information		
Le Rwanda dispose d'une capacité technologique très limitée. Seul un petit nombre de personnes est à même d'exploiter les nouveaux outils de l'information/communication comme les CD-ROM et Internet. Une formation spécialisée en la matière est de plus en plus indispensable.	OMC	L'OMC dotera le point focal sur les questions du système commercial multilatéral d'ouvrages de référence ainsi que d'un ordinateur et son imprimant. Également l'OMC se chargera d'établir la liaison Internet avec son propre site. Une formation appropriée sera dispensée à ses utilisateurs.

\_\_\_\_\_